

Main-d'oeuvre mexicaine pour notre agriculture

“L'accord touchant la venue de travailleurs agricoles du Mexique au Canada cet été aidera nos agriculteurs à se procurer la main-d'oeuvre dont ils ont besoin,” a dit le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

M. Whelan commentait la déclaration faite par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, au sujet d'une entente conclue avec le Mexique pour faire venir au Canada des ouvriers agricoles saisonniers.

Ce dernier accord ainsi que le Programme de travailleurs saisonniers antillais aideront les Centres de dépannage agricole nouvellement mis sur pied à assurer un effectif de main-d'oeuvre agricole suffisant,” a dit M. Whelan.

Les Centres de dépannage agricole devront déterminer eux-mêmes, pour leur région, les besoins en main-d'oeuvre. Le ministre de l'Agriculture a précisé qu'on engagera d'abord les travailleurs canadiens puis, en deuxième lieu, les travailleurs venus au titre des ententes avec le Mexique et les Antilles et, en dernier lieu, les ouvriers étrangers isolés.

Le commerce d'une année à l'autre

Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 18% pour atteindre 6,434 millions de dollars au cours de la période allant de janvier à avril 1974 comparativement à la même période de 1973. Des augmentations plus fortes, s'échelonnant entre 37% et 50%, ont été enregistrées dans le cas des exportations vers le Japon, les six pays de la CEE et l'Amérique latine.

Au cours des quatre premiers mois de 1974, la valeur des importations et des exportations de pétrole brut a doublé comparativement à la même période de 1973, ce qui représente des augmentations de plus de 400 millions de dollars dans chaque cas. Il y a eu augmentation des exportations de matières industrielles (en particulier les pâtes de bois, le papier-journal, le bois d'oeuvre et les métaux) à destination de tous les pays, à l'exception des livraisons de métaux vers le Japon et de bois d'oeuvre vers les États-Unis, pays où les travaux de construction ont diminué. Les exportations de blé ont aug-

menté de 191 millions de dollars. Les importations de pièces d'automobiles en provenance des États-Unis ont continué de progresser, mais les exportations ont régressé de 138 millions de dollars.

L'augmentation de 28% des importations en provenance des États-Unis découle d'une hausse marquée des achats de machines et d'équipement par suite d'un accroissement des dépenses en immobilisation engagées par l'industrie canadienne. Les importations en provenance des pays d'outre-mer ont augmenté plus rapidement que celles en provenance des États-Unis en raison de la hausse des prix du pétrole brut et d'autres biens.

Décorés de l'Ordre du mérite militaire

La résidence du gouverneur général a annoncé que 49 hommes et deux femmes de la Force régulière et de réserve des Forces canadiennes se verront décerner l'*Ordre du Mérite militaire du Canada*. Il s'agit de la quatrième liste du genre à être publiée depuis l'institution en juillet 1972 de l'Ordre du Mérite militaire. Les nominations aux trois grades sont faites par le gouverneur général, Chancelier de l'Ordre, avec l'assentiment de la Souveraine. Les décorations annoncées seront présentées plus tard au cours de l'année, lors d'une cérémonie à la résidence du gouverneur général. L'Ordre du Mérite militaire a été institué le 1er juillet 1972 pour reconnaître la valeur insigne et les services exceptionnels des membres de la Force régulière et de réserve. La remise des décorations se fonde sur les trois critères suivants, soit le professionnalisme, les services exceptionnels et le dévouement.

Accord canado-américain en cas de pollution des eaux

Le Canada et les États-Unis ont conclu un échange de Notes diplomatiques concernant l'établissement d'un Plan d'urgence conjoint en cas de pollution des eaux par des hydrocarbures et d'autres substances nocives.

L'échange constitue entre les deux pays un accord prévoyant la promulgation du Plan d'urgence par le ministère

canadien des Transports et par la Garde côtière des États-Unis, et son maintien en vigueur afin de coordonner les mesures à prendre face aux menaces réelles de pollution des eaux qui présentent un intérêt commun pour les deux pays. Les eaux visées par les stipulations du Plan comprennent les Grands Lacs et les eaux situées au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Le Plan s'appliquera également aux détroits de Juan de Fuca et de Rosario entre autres.

Le ministère des Transports et la Garde côtière des États-Unis seront chargés d'administrer le Plan et de le maintenir en vigueur. Le Plan d'urgence assurera également une certaine coopération en ce qui touche l'utilisation de l'équipement et la coordination du personnel lors de tout accident qui pourrait survenir dans les eaux visées par le Plan.

Programme d'échange international pour des cadets de la Marine royale

Cent cinq cadets de la Marine royale du Canada prendront part à un programme d'échange international cet été et iront aux États-Unis et en Europe. Un nombre égal de cadets américains et européens viendront au Canada pour participer à différents programmes d'entraînement.

Cinquante cadets de la côte du Pacifique et 25 de la côte de l'Atlantique s'envoleront vers des centres de formation aux États-Unis. Ils s'embarqueront ensuite sur les navires de la Marine américaine et passeront jusqu'à deux semaines en mer.

Les cadets américains de la côte est recevront leur entraînement à deux camps de cadets de la Marine, soit à la BFC Cornwallis et à la BFC Halifax. Ceux de la côte ouest s'embarqueront pour une période de temps pouvant aller jusqu'à deux semaines à bord d'un navire-école de 70 pieds des Forces canadiennes. Ils navigueront surtout dans les détroits Juan de Fuca et Georgia, entre l'île de Vancouver et la terre ferme.

Les cadets choisis pour participer au Programme d'échange international avec l'Europe profiteront de deux semaines d'entraînement et de visite des lieux. Trente Canadiens prendront part à un programme d'échange de cadets avec la Grande-Bretagne, la Belgique,